

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

VILLE
DE
VAUCRESSON



Ville de VAUCRESSON

CONSEIL MUNICIPAL
DU
12 DECEMBRE 2019

SECRETAIRE DE SEANCE :
FABIENNE GARON

EN EXERCICE : 29

PRESENTS

Le Maire

Mme Virginie MICHEL-PAULSEN

Les Adjointes

M. Alain SAINT-PIERRE
Mme Catherine BLOCH
M. Christophe MOULLÉ-BERTEAUX
Mme Fabienne GARON
M. Xavier DENEUX
Mme Diane de ROBIANO
M. Henri de NONNEVILLE
Mme Véronique JACQUELINE

Les Conseillers

M. Éric FLAMAND
M. Fabrice FAGES
Mme Anne-Lorraine LESIEUR
Mme Valérie CASTELNAU
M. Didier QUINTYN
Mme Sandrine DESCAMPS
Mme Alix CASAL
M. Bertrand BRUNEAU
M. Philippe ALLEMAND
M. Romain CARAYOL
M. Jean-François JACQUES

ABSENTS REPRESENTES

Mme Catherine WAJEMUS
M. Thierry de MAZANCOURT
Mme Marie PORTAIL
M. Norbert FAURE
M. Jérôme DEPRIMOZ
Mme Caroline CHINARDET

ABSENTS EXCUSES

M. Tristan de la COURTIE
M. Stéphane INGOLD
M. Didier MENUISIER

POUR : 26
(CF. TABLEAU)

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

TRANSMIS A LA PREFECTURE LE :

AFFICHEE LE :

**2. DELIBERATION n°2019-68
Subventions communales aux associations
Exercice 2020**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-neuf, le douze décembre à vingt et une heures, en salle des mariages de la mairie de Vaucresson, les membres du Conseil municipal de Vaucresson se sont réunis sous la présidence de Virginie MICHEL-PAULSEN, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués le cinq décembre.

Les pouvoirs suivants ont été donnés :

Catherine WAJEMUS donne pouvoir à Eric FLAMAND
Thierry de MAZANCOURT donne pouvoir à Alain SAINT-PIERRE
Marie PORTAIL donne pouvoir à Virginie MICHEL-PAULSEN
Norbert FAURE donne pouvoir à Sandrine DESCAMPS
Jérôme DEPRIMOZ donne pouvoir à Bertrand BRUNEAU
Caroline CHINARDET donne pouvoir à Philippe ALLEMAND

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt du milieu associatif dans les domaines jeunesse et sports, culturel et social, pour les habitants de la Ville,

VU la présentation du dossier en commission des finances réunie le 02 décembre 2019,

VU la note de présentation annexée à la présente délibération,

Le Conseil municipal ayant entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

VOTE l'attribution des subventions allouées aux associations au budget primitif 2020 conformément à l'annexe jointe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,



Virginie MICHEL-PAULSEN

Accusé de réception en préfecture
092-219200763-20191212-2019-68-DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

IMPUTATIONS	ASSOCIATIONS	POUR RAPPEL MONTANTS EN EUROS VOTE N-1	MONTANTS EN EUROS VOTE BP 2020 INCLUANT LA PART DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	OBSERVATIONS	MONTANT TOTAL par IMPUTATION	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
657362-520	CCAS (1)	28 000,00	31 000,00			26		
6574-61	Club des Aînés	9 000,00	9 000,00			26		
6574-523	Aide et Maintien à Domicile	9 281,00	9 281,00			26		
6574-025	Quelque Chose en Plus	2 000,00	2 000,00			26		
6574-523	Les Restos du Cœur	3 000,00	3 000,00			26		
6574-51	ELA - Association Européenne contre les Leucodystrophies	150,00	0,00					
6574-020	Provision pour subventions	8 339,00	4 289,00			26		
	TOTAL GENERAL FONCT.	455 690,00	458 690,00					
					31 000,00			
	TOTAL 657362-520				22 500,00			
	TOTAL 65738-0202				4 489,00			
	TOTAL 6574-020				4 100,00			
	TOTAL 6574-025				250,00			
	TOTAL 6574-111				550,00			
	TOTAL 6574-20				92 320,00			
	TOTAL 6574-30				96 900,00			
	TOTAL 6574-40				12 281,00			
	TOTAL 6574-523				9 000,00			
	TOTAL 6574-61				70 000,00			
	TOTAL 6574-642				83 500,00			
	TOTAL 6574-646				32 000,00			
	TOTAL 6574-822				458 690,00			
	TOTAL GENERAL FONCT.							

(1) Sur le montant attribué au CCAS, Une subvention est reversée à l'Association Clic Gérico et à l'Association Espaces

MONTANT DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES FONCT. :
MONTANT DE LA PROVISION POUR SUBVENTIONS FONCT. :

454 401,00
4 289,00

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

Le Maire

 Virginie MICHEL-PAULSEN


Accusé de réception en préfecture
092-219200763-20191212-2019-68-DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

ANNEXE - SUBVENTIONS VOTEES AU BUDGET PRIMITIF 2020

IMPUTATIONS	ASSOCIATIONS	POUR RAPPEL MONTANTS EN EUROS VOTE N-1	MONTANTS EN EUROS VOTE BP 2020 INCLUANT LA PART DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	OBSERVATIONS	MONTANT TOTAL par IMPUTATION	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
6574-20	APE	550,00	550,00			26		
6574-646	Association du Pré au Bois	75 000,00	83 300,00	Convention financière obligatoire		26		
6574-642	Association "Les P'tits Cressomets"	70 000,00	70 000,00	Convention financière obligatoire		26		
65738-0202	COS	22 500,00	22 500,00			26		
6574-822	ASA THERY	32 000,00	32 000,00	Convention financière obligatoire		25		B. BRUNEAU
6574-020	Association Secrétaires Généraux	0,00	200,00			26		
6574-111	L'amicale de la Vaucressonnière	250,00	250,00			26		
6574-025	Association Anciens Combattants	1 800,00	1 800,00			26		
6574-025	Le Souvenir Français	300,00	300,00			26		
6574-30	Loisirs et Culture des Jeunes	79 860,00	76 020,00	Convention financière obligatoire		25		C. WAJEMUS
6574-30	Ateliers Audiovisuels AVM	1 200,00	0,00			26		
6574-30	Bibliothèque	800,00	800,00			26		
6574-30	Société Artistes de Vaucresson	500,00	500,00			26		
6574-30	Vaucresson Accueil Loisirs VAL	400,00	400,00			26		
6574-30	Art et Histoire	400,00	400,00			26		
6574-30	L'Estrade	12 160,00	12 300,00	dont Part départementale 1 800€		26		
6574-30	L'Echiquier de Vaucresson	1 200,00	0,00			26		
6574-30	Bridgje Club	800,00	800,00			26		
6574-30	Al Fin Voce	0,00	1 100,00	Subvention exceptionnelle		26		
6574-40	Scouts de France	2 500,00	2 500,00			26		
6574-40	FC 92	7 000,00	7 000,00			25		V. JACQUELINE
6574-40	LFSVM	1 700,00	1 700,00			26		
6574-40	ASS Collège Yves du Manoir	400,00	400,00			26		
6574-40	Amicale Sports et Loisirs T. Lautre	3 000,00	3 000,00	dont Part départementale 2 200€		26		
6574-40	Amicale Sports et Loisirs T. Lautre - Haut niveau	5 100,00	5 100,00	Part départementale uniquement		26		V. JACQUELINE
6574-40	Basket Club Vaucresson	6 800,00	6 000,00			24		C. WAJEMUS
6574-40	Handball Club Vaucresson	5 600,00	5 100,00	dont Part départementale 1 600€		24		V. JACQUELINE
6574-40	Garches Vaucresson Volley	500,00	500,00			26		
6574-40	Rugby Club Garches-Vaucresson	2 000,00	4 000,00			25		V. JACQUELINE
6574-40	Bushido Club	1 600,00	1 600,00			26		
6574-40	Team Fleuret - Haut niveau	10 000,00	10 000,00	Part départementale uniquement		26		
6574-40	Team Fleuret - Elite	48 000,00	48 000,00	Part départementale uniquement - Convention Financière obligatoire		26		
6574-40	Projet Jeunes	2 000,00	2 000,00			26		

Accusé de réception en préfecture
092-219200763-20191212-2019-68-DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019